

## Lettre d'Information n° 9

Petite-Forêt, le 25 mai 2020

Chères Franc-Forésiennes,  
Chers Franc-Forésiens,

Après deux semaines de déconfinement, je me permets de revenir vers vous pour vous fournir quelques informations.

### DISTRIBUTION DES MASQUES

Comme je vous l'ai déjà annoncé, nous nous sommes engagés à distribuer un certain nombre de masques à chaque Franc-Forésien.

Grâce aux donateurs, aux bénévoles, à certains élus, au service prévention et au CCAS, des masques tissus « artisanaux » ont été confectionnés. Une fois encore je veux, en votre nom, les remercier et les féliciter pour cet élan de solidarité.

Pour le moment ces masques sont réservés aux personnes de plus de 62 ans et aux personnes porteuses de handicap ou souffrant d'une pathologie chronique.

Plus de 1 050 de ces masques ont déjà été distribués. Si vous êtes une personne qui répond à ces critères et que vous n'en avez pas encore reçu, vous pouvez contacter le CCAS au 03 27 28 17 64.

En ce qui concerne les autres masques, il me faut bien admettre que les livraisons sont plus que difficiles à prévoir.

Pour l'instant, nous avons pu vous fournir 2 masques chirurgicaux. Ils ont été distribués en porte à porte suivant le recensement fait par nos agents municipaux. Il apparaît que certains d'entre-vous étaient absents lors du recensement, si tel est le cas, contactez la mairie.

Dès que nous aurons reçu les autres masques en quantité suffisante, nous organiserons une nouvelle distribution. Nous réfléchissons à une autre formule afin d'éviter les quelques vols malheureusement observés lors de la précédente distribution.

Sachez que je suis tout à fait désolé de ne pas pouvoir vous fournir plus rapidement les masques promis (et tant attendus) mais nous sommes malheureusement tributaires des fournisseurs.

### RÉOUVERTURE DES ÉCOLES ET DES ACCUEILS DU SERVICE JEUNESSE

#### I - LES ÉCOLES

En accord avec Madame De Revière, Inspectrice de l'Éducation Nationale, des directrices et directeur de nos écoles, nos services ont travaillé sur l'application du protocole sanitaire. Nous sommes désormais en capacité d'accueillir en toute sécurité nos enfants, sur la base du volontariat, et en nombre limité.

La réouverture des écoles se fera le mardi 2 juin pour les sections suivantes :

- Les « Grandes Sections » pour les maternelles
- Les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 pour les élémentaires.

Les élèves concernés sont :

- Les enfants de parents dits « prioritaires »
- Les enfants dont les deux parents travaillent
- Les enfants de famille monoparentale dont le parent travaille.

A la même date, le service d'accueil périscolaire (matin et soir) et la restauration reprendront **uniquement pour les enfants scolarisés**.

Les accueils périscolaires du matin et du soir se dérouleront dans les mêmes locaux qu'auparavant :

- Petit Prince pour le groupe scolaire Saint Exupéry
- Jules Verne pour les écoles Elsa Triolet et Paul Vaillant Couturier.

Pour éviter le « transport scolaire », la restauration du midi pour le groupe scolaire Saint Exupéry se fera à la cantine « maternelle » qui sera aménagée pour accueillir les élèves « maternels » et « élémentaires ».

Pour les écoles Elsa Triolet et Paul Vaillant Couturier, la restauration scolaire se fera à la cantine de Jules Verne qui, également, sera aménagée pour accueillir les élèves « maternels » et « élémentaires ».

Pour bénéficier de ce service, les familles devront inscrire leur(s) enfant(s) en se rapprochant du secrétariat en privilégiant les contacts téléphoniques (03 27 23 98 70) ou mails : [secretariat-jeunesse@mairie-petiteforet.fr](mailto:secretariat-jeunesse@mairie-petiteforet.fr).

**Attention, les inscriptions doivent être effectuées au plus tard et avant 10 heures :**

- Le jeudi pour le lundi et le mardi de la semaine suivante ;
- Le lundi pour le jeudi et le vendredi de la semaine en cours.

## II - LES A.C.M.S.H. (Accueils Collectifs de Mineurs Sans Hébergement)

L'ACMSH du mercredi reprendra le 3 juin **uniquement pour les enfants franc-forésiens scolarisés**, avec un accueil périscolaire le matin de 8 à 9 heures et le soir de 17 à 18 heures.

Pour les 5 ans l'accueil se fera au Petit Prince et pour les 6/11 ans à Jules Verne.

Le L.A.L.P. reprendra quand les collègues reprendront.

Un protocole sanitaire est établi pour les ACMSH afin d'assurer et de garantir un accueil en toute sécurité des enfants (gestes barrières, aménagement des locaux, port de masques par les animateurs, gel hydroalcoolique, matériel individuel nettoyé entre chaque utilisation...).

Pour bénéficier de ce service, les familles pourront inscrire leur(s) enfant(s) jusqu'au mardi 17h30, en se rapprochant du secrétariat, en privilégiant les contacts téléphoniques (03 27 23 98 70) ou mails : [secretariat-jeunesse@mairie-petiteforet.fr](mailto:secretariat-jeunesse@mairie-petiteforet.fr).

Pour les règlements, qui doivent correspondre **obligatoirement à la somme indiquée sur la facture**, il est demandé de payer par virement, ou de déposer les chèques dans la boîte aux lettres de Jules Verne.

Le Secrétariat Jeunesse reste toutefois accessible de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 tous les jours avec un protocole sanitaire pour veiller à la sécurité des familles et des agents.

Nous n'avons pas encore finalisé les conditions d'accueil pour les ACMSH de juillet et août. Je reviendrai vers vous très prochainement à ce sujet.



Le maire,

Marc BURY